Appel à candidatures 2027
Animations pédagogiques
Au Jardin Botanique Jean-Marie Pelt

I. Contexte

Le Jardin botanique Jean-Marie Pelt, situé à Villers-lès-Nancy, développe tout au long de l'année une programmation pédagogique à destination de ses visiteurs.

Dans ce cadre, l'établissement souhaite proposer une diversité d'animations permettant de favoriser la découverte du monde végétal, la sensibilisation à l'environnement et la transmission des connaissances auprès de différents publics.

Le présent appel à candidatures a ainsi pour objet de sélectionner des intervenants souhaitant proposer des animations pédagogiques au sein du Jardin botanique pour un public enfants et familles.

II. Objectifs et contenu

Le présent appel à candidatures s'adresse aux professionnels, associations, intervenants et structures souhaitant proposer des activités pédagogiques en lien avec les thématiques du Jardin botanique.

Les propositions pourront prendre différentes formes : ateliers pratiques, animations scientifiques, activités de découverte, sensibilisation à l'environnement ou toute autre activité pédagogique adaptée aux publics accueillis.

Une attention particulière sera portée aux propositions favorisant la découverte du végétal, de la biodiversité, des sciences et de l'environnement.

Les projets devront témoigner d'une cohérence avec l'identité du Jardin botanique, son patrimoine végétal et ses missions de diffusion des connaissances, tout en proposant une approche originale, ludique et accessible.

III. Conditions de recevabilité et critères de sélection

L'appel à candidatures est ouvert aux professionnels, associations et intervenants souhaitant proposer une animation pédagogique au Jardin botanique Jean-Marie Pelt.

Les candidats doivent :

- Exercer une activité régulièrement déclarée, lorsque leur statut le requiert ;

- Être en mesure de présenter les justificatifs administratifs nécessaires à l'exercice de leur activité ;
- Disposer d'une assurance responsabilité professionnelle couvrant leur activité ;
- Proposer une activité compatible avec l'environnement, le cadre naturel, les valeurs et l'image du Jardin botanique ;
- Respecter les contraintes de sécurité, d'accessibilité et de préservation des espaces qui leur seront communiquées par l'organisateur.

IV. Critères de sélection

Les candidatures seront examinées au regard des éléments suivants :

1. La cohérence avec les lieux et les thématiques du Jardin botanique : 60/100
2. L'originalité et l'intérêt pédagogique de la proposition : 40/100

Une attention particulière sera portée aux propositions intégrant une démarche écoresponsable et favorisant la sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Les propositions devront préciser les besoins techniques, matériels et logistiques nécessaires à leur mise en œuvre, ainsi que les modalités, la durée et les publics concernés par l'animation.

V. Modalités d'exploitation

L'occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance forfaitaire de 7,50 € par jour auxquels s'ajoute 10 % du chiffre d'affaires réalisé au sein du Jardin botanique. Ces tarifs sont appliqués conformément à la grille tarifaire votée par le Conseil métropolitain. Il est par ailleurs précisé qu'une augmentation de l'ensemble des tarifs est prévue pour l'année 2027.

VI. Modalités d'examen des candidatures

Les candidatures reçues seront examinées au regard des critères de sélection présentés dans le présent appel à candidatures.

La sélection sera effectuée par le Jardin botanique.

Les candidats dont la candidature sera retenue seront informés par courrier. Les candidats dont la candidature ne sera pas retenue seront également informés.

Le Jardin botanique se réserve le droit de ne pas donner suite aux candidatures reçues.

Les candidats ne pourront prétendre à aucune indemnisation du fait du rejet de leur candidature.

VII. Pièces à fournir

Les candidats devront transmettre les documents suivants :

- Une note détaillée présentant le projet pédagogique et ses modalités de mise en œuvre ;
- Une attestation de régularité sociale de moins de 6 mois ;
- Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois ;
- Une attestation d'assurance responsabilité professionnelle.

Le Jardin botanique se réserve la possibilité de demander des éléments complémentaires aux candidats.

VIII. Procédure et calendrier

Les candidats sont invités à transmettre leur dossier de candidature, pour le 13 décembre 2026 au plus tard, aux adresses suivantes :

pedagogiecjbn@grandnancy.eu
dorothee.fontaine@grandnancy.eu

Chaque candidature devra préciser les dates ou périodes souhaitées ainsi que les éventuelles contraintes d'organisation.

IX. Période d'intervention

Les animations pédagogiques pourront se dérouler tout au long de l'année, selon les horaires d'ouverture du Jardin botanique :

- Du 1er avril au 31 octobre : de 9h30 à 18h00 ;
- Du 1er novembre au 31 mars : de 9h30 à 17h00.

Les dates, horaires et espaces d'intervention seront définis avec le Jardin botanique en fonction de la nature des propositions et des possibilités d'accueil de l'établissement.

Contacts

Pour toute question concernant l'appel à candidatures, vous pouvez contacter :

Dorothée FONTAINE

dorothee.fontaine@grandnancy.eu

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

pedagogiecjbn@grandnancy.eu